



**Agriculture Durable  
de Moyenne Montagne**

# Le bulletin de **L'AGRICULTURE DURABLE** de moyenne montagne

N°5 - Mars 2018



→ **Le dossier :**  
Ensemble, cultivons  
nos semences  
paysannes

## → L'édito

Dans ce numéro, une histoire de « petite graine ». Je sème, tu sèmes... ils s'aiment !

Dès que l'Homme s'est sédentarisé, il se fit cultivateur et la semence devint alors un lien précieux, qui génération après génération mobilise tous les paysans.

Les semences de pays sont intimement reliées à un écosystème, à des pratiques humaines. Elles sont une formidable promesse de biodiversité et d'adaptabilité.

Elles devront être transmises avec tout le savoir qui les entoure, elles en sont indissociables.

Ce numéro vous donne à voir comment des collectifs du réseau se sont saisis de la question.

Belle lecture fertile.

*Bernard Gaubert - dit Basile, paysan des Monts du Lyonnais*

## → ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), ce sont des paysans du Massif Central qui souhaitent vivre de leur métier en maîtrisant leur système de production de manière autonome, produisant des produits de qualité, réduisant les intrants, limitant leur impact sur le milieu et construisant des solutions adaptées à leur contexte, tout en s'appuyant sur l'expérience collective.

## → Sommaire

Des nouvelles du réseau ADMM !.....2

Accès à une alimentation durable,  
locale, pour tous !.....2

L'agriculture durable pour transmettre  
et s'installer.....2

Le moulin à vent de la Borie.....3

Ensemble, cultivons nos semences  
paysannes.....6

Une banque de semences paysannes  
palestiniennes pour plus d'autonomie  
agronomique, économique  
et ... politique.....10

Retour sur les rencontres SPEA 2017.....11

Quand la Bretagne accueille les CIVAM !.11

Rencontres nationales des magasins de  
producteurs : un séminaire final pour  
clôturer une collaboration fructueuse. .11

Actus !.....12

Publications.....12



## Des nouvelles du réseau ADMM !

Identifier, accompagner et encourager l'adoption de pratiques économes et autonomes pour des fermes productrices de valeur ajoutée et valorisant les ressources du Massif Central : c'est l'objectif que se sont donné les membres du réseau ADMM. Grâce au soutien du CGET Massif Central, les structures CIVAM et Addear impliquées dans le projet ADMM vont poursuivre leur accompagnement vers une agriculture plus durable en mettant

en œuvre de nouvelles actions pour les 2 ans à venir.

Organisation de journées d'échanges et formations, diffusion de systèmes d'élevage pâturant économes et autonomes, réflexion sur la santé animale, les semences paysannes, les adaptations aux aléas climatiques, et capitalisation des savoir-faire... autant de sujets sur lesquels les acteurs du projet vont se pencher.

Nous continuerons à vous tenir informés de nos actions, expériences et connaissances via le Bulletin de l'ADMM. Si vous souhaitez participer, vous impliquer ou tout simplement avoir plus d'infos et échanger avec des agriculteurs et animateurs ADMM près de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter ! (tous les contacts en 4<sup>ème</sup> de couverture) ■

*Lore Blondel, Réseau CIVAM*

## Accès à une alimentation durable, locale, pour tous !

En 2017, la FR CIVAM Auvergne et le GESRA (Groupement des Epicerie Sociales et Solidaires d'Auvergne Rhône-Alpes) ont apporté des solutions pour l'accès de tous à une alimentation durable et locale. Leur objectif principal était de susciter des prises de conscience sur l'alimentation, de faire évoluer les comportements alimentaires, de valoriser les producteurs locaux, les acteurs et les ressources du territoire. Pour cela, ils ont mis en place deux expérimentations.

Dans le Puy de Dôme à Ambert, des parcelles de potager ont été mises à disposition, à destination des bénéficiaires de la Maison de l'Alimentation. Des ateliers ont été organisés sur la parcelle toutes les semaines afin d'apprendre aux bénéficiaires volontaires à jardiner et cultiver des légumes de saison (semis et plantations, paillage, compostage, etc.). La FR CIVAM Auvergne a co-animé avec d'autres partenaires du territoire ces ateliers deux fois par mois.

Dans l'Allier, les bénéficiaires et les bénévoles des Epicerie Sociales et Solidaires de Vichy et de Cusset se sont rendus sur les parcelles prêtées par les 3 maraîchers impliqués dans le projet. Avec l'appui et les conseils des maraîchers, les membres des épicerie ont entretenu les plants qui avaient été mis en terre en juin dernier. Enfin, pour accompagner les bénéficiaires, deux ateliers cuisine ont été mis en place dans les locaux des épicerie. L'autre partie des légumes récoltés a été proposée à la vente aux bénéficiaires des épicerie partenaires. Cette action expérimentale tente, à son échelle, d'encourager les épicerie sociales et solidaires vers un approvisionnement en produits plus sains, locaux et de qualité.

Pour plus d'informations : Elodie Coudert 04 73 61 94 04 ■

*Corinne Mellet, FRCIVAM Auvergne*

## L'agriculture durable pour transmettre et s'installer

Dans le cadre de la « Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne », le collectif INPACT 07, dont est membre la FD CIVAM 07, a organisé une ferme ouverte à la ferme du Pré de Mazan.

Installé dans les années 70 en bovin lait, Denis a travaillé en GAEC avec son beau-frère, puis avec son épouse Isabelle. En 2001 la ferme est labellisée « Agriculture Biologique ». Ils développent le pâturage tournant et cherchent à optimiser la pousse de l'herbe. En perpétuel questionnement sur le système, ils rejoignent formations et groupes d'échanges de pratiques. Le bien-être à la ferme devient une priorité.

A l'heure de la transmission de la ferme, c'est François, leur fils, qui reprend l'activité. Si elle n'était pas une évidence pour lui, son installation est une réus-

site. Il poursuit la vente en laiterie et y associe la vente directe en transformant lui-même ses fromages. Récemment rejoint par sa compagne Camille, à deux ils continuent de faire évoluer leurs pratiques : monotraite une partie de la saison, création de fromages, nouveaux débouchés, etc.

La Ferme du Pré de Mazan développe une agriculture économe, viable et vivable basée sur la valorisation de ses ressources : « la bonne gestion des prairies fleuries favorise la qualité du lait de montagne. L'économie de proximité et la vie sociale à laquelle nous aimons contribuer est vertueuse pour le territoire » disent ces fermiers au pied des volcans. ■

*Delphine Girard, FDCIVAM07*





## Le moulin à vent de la Borie : restaurer le patrimoine et développer une filière meunerie locale sur le Causse Méjean

Né de l'initiative d'habitants du Causse Méjean, la restauration du Moulin à vent de la Borie est un projet aux multiples bénéfiques : valorisation du patrimoine, dynamisation de l'économie locale, amélioration des pratiques de cultures, échanges et solidarité entre les agriculteurs et habitants du territoire... Retour sur cette belle expérience territoriale !

### D'UNE VOLONTÉ CITOYENNE DE RESTAURER LE PATRIMOINE BÂTI ...

En 2012 des habitants du Causse Méjean se sont réunis autour de l'idée de restaurer un moulin à vent.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le Causse Méjean était considéré comme le grenier à céréales de la Lozère. Il reste de cette époque quelques tours en pierre, vestiges des cinq moulins à vent transformant ces céréales en farine. Le projet est d'abord patrimonial. Il évolue rapidement vers un projet économique et social.

Aujourd'hui, la production de céréales a très fortement diminué sur ce plateau et se destine principalement à l'alimentation du bétail.

Le collectif d'habitants souhaite remettre en culture des céréales panifiables, faire du moulin de la Borie un réel outil de production et rassembler les acteurs locaux autour de la création d'une filière meunerie.

Il fait appel à la FRCIVAM Occitanie pour les accompagner dans l'étude de faisabilité du projet, puis dans sa mise en place. La démarche veut favoriser la réappropriation du patrimoine naturel et culturel par les habitants, le renforcement des liens sociaux, la création d'activités et d'emplois, le développement d'une alimentation locale et le respect de l'environnement.

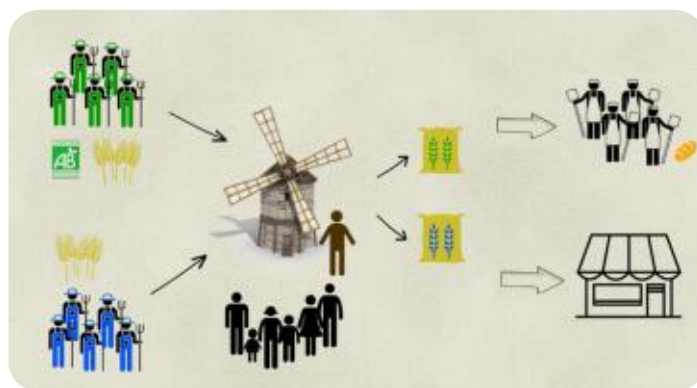
### ... À LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE LOCALE FÉDÉRATRICE

Pour rassembler au mieux les agriculteurs du territoire, le groupe choisit de développer une gamme bio et une gamme conventionnelle. Un travail de concertation a permis aux producteurs pratiquant les deux formes d'agriculture d'agir ensemble sur des objectifs communs.

Dès le début, quatre boulangers locaux sont associés à la démarche. Leur implication dans l'association la Farine du Méjean permet de créer un lien fort entre l'amont et l'aval et d'orienter les choix des agriculteurs pour les céréales et variétés à semer.

Pour prendre en main la gestion du moulin, un appel à candidature est lancé en 2016 dans le réseau des anciens de l'école de meunerie. Thierry Coulon, fort de ses trente ans d'expériences dans la meunerie et à la recherche de plus d'authenticité dans son métier, répond aussitôt. Depuis octobre 2017, le moulin à vent de la Borie est fonctionnel et le meunier s'émerveille chaque jour d'y produire la farine nommée Méjeanette®.

Agriculteurs, transformateurs et consommateurs ont tissé des liens de confiance à travers la construction de cette filière. Chacun connaît les contraintes de l'autre et s'adapte pour servir le projet de territoire. Le moulin est aujourd'hui un lieu de rencontre et un sujet d'échanges entre tous : dans la file d'attente des boulangeries, il n'est pas rare d'entendre la Méjeanette® susciter des discussions enthousiastes entre les clients.



### D'UN PROJET DE TERRITOIRE À UNE DYNAMIQUE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES ENTRE AGRICULTEURS

#### • Un projet au service du territoire ...

Dans cette zone rurale isolée, André Baret, maire de Hures la Parade, y voit un projet susceptible de participer au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Une nouvelle famille s'est installée sur le Causse, celle du meunier. Au total, deux emplois autofinancés sont créés au moulin : un pour la production de farine et l'autre pour l'accueil touristique et pédagogique. L'emploi d'une troisième personne est envisagé par la suite.

Le moulin à vent de la Borie vient étoffer un réseau de sites touristiques déjà existants sur le Causse Méjean. Prenant toute sa place dans ce territoire classé Patrimoine mondial de

#### » « On a innové avec de l'ancien »

Le moulin doit être le support d'une activité économique viable avec une production régulière pour approvisionner les boulangers alentours. C'est pourquoi les acteurs du projet ont opté pour un moulin hybride avec un moteur pour tourner même quand il manque de vent.

l'UNESCO, il est une raison de plus d'attirer des touristes et peut-être encore de nouveaux habitants. La large commercialisation de sa production permet aussi de promouvoir le moulin et de faire parler du territoire.

Les habitants ont été réunis à différentes étapes de la construction de la filière et des travaux du moulin, de manière à les rendre acteurs du projet et faciliter leur appropriation du moulin à vent. La commune, comme maître d'ouvrage de la restauration du moulin à vent de la Borie, a sollicité pour les travaux des financements publics (Europe-FEDER, Conseil Départemental de Lozère) et des souscriptions publiques via la Fondation du Patrimoine<sup>1</sup>.

Acteurs de la filière meunerie, artisans, habitants, collectivités, sites touristiques, archéologues, associations locales et régionales ... pour faire aboutir ce projet multifacettes, toutes sortes de compétences ont été réunies. « *Cela a créé une synergie entre personnes qui ne se seraient peut-être pas croisées ou qui croyaient ne pas partager des valeurs communes. Cela apporte de l'énergie et de la confiance pour développer d'autres projets encore !* ».

Des événements continueront à être organisés régulièrement pour animer la vie sociale et culturelle sur le Causse Méjean.



direct que les agriculteurs s'engagent dans la filière. Cependant, Eric Moreau, agriculteur bio et président de l'association la Farine du Méjean, remarque : « *être en collectif, ça nous permet de nous positionner sur des marchés auxquels on n'avait pas accès avant, parce que tout seul on n'avait pas suffisamment de volume* ».

Il s'agit de renforcer les liens sociaux entre agriculteurs et de répartir les risques de vulnérabilité des cultures. Chacun sème de petites surfaces qui n'entrent pas en concurrence avec la production d'aliments pour les troupeaux.

Les agriculteurs sont donc d'abord animés par la volonté de faire vivre le territoire. Le projet leur permet aussi de redonner du sens et de la fierté à leur métier. Un agriculteur explique : « *ce qui est intéressant c'est que l'on va pouvoir suivre cette matière première et avoir sur le territoire un produit fini qui aura été conçu ici. On va pouvoir en parler aux gens* ». Un autre agriculteur conventionnel, parfois dégoûté de l'image donnée à sa profession, confie : « *On travaille toujours de la meilleure façon possible mais certaines franges de la population nous accablent [...] On n'a jamais eu autant de sécurité alimentaire. Les accidents et les problèmes ne viennent pas de nous, les producteurs. Et avec ça, on pollue, on tue, on massacre, on maltraite. [...] Donc le projet, c'est dire aussi : « on ne fait pas qu'empoisonner les gens. »* »

En se rassemblant autour de la filière, les agriculteurs observent plus d'entraide et de travail en commun. Eric précise : « *Avant, chacun moissonnait dans son coin. Maintenant c'est mieux organisé. On voit avec le moissonneur pour que les chantiers s'enchaînent bien chez les uns et les autres, on se prête*

« C'est un projet extraordinairement complet qui apporte une richesse sur le territoire, c'est une pâte qui a bien pris grâce à tous les ingrédients nécessaires apportés à la recette. Pour moi, c'est une réussite quand on voit que les habitants s'approprient le moulin à vent et partagent avec les initiateurs du projet la fierté d'avoir « leur moulin ».

« Depuis les territoires proches, beaucoup de regards se sont portés sur nous, d'abord condescendants puis envieux. C'est un mouvement qui fait la démonstration que même dans les petits territoires, si l'on met de l'énergie, de l'envie, on peut mener à bout nos projets les plus fous. Ça apportera de la dynamique aussi chez nos voisins. »

*Témoignage d'André Baret, maire d'Hures la Parade*

#### • ... et au service des agriculteurs ?

Bien que la filière ait été construite de manière à garantir une meilleure valorisation des céréales, ce n'est pas pour le revenu

## ➤ Agriculture biologique, agriculture conventionnelle : de l'intérêt de décloisonner les modèles agricoles

- Mieux représenter les réalités territoriales
- Garantir un approvisionnement local suffisant pour la viabilité du moulin à vent
- Répondre aux attentes des boulangers et consommateurs en proposant une gamme élargie de produits
- Multiplier les échanges et faire évoluer les pratiques
- Être un laboratoire d'expériences et d'innovations grâce à l'hybridation et la recombinaison des schémas de production

1. Pour faire un don, retrouvez le moulin de la Borie sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

les bennes ... ». Ce sont leurs relations sociales qui se sont améliorées : « Avant on se croisait une fois par an à la fête du 15 août, maintenant on se voit beaucoup plus souvent et nos sujets de conversation ont changé. Quand on se rencontre, on ne parle plus de la pluie et du beau temps. On parle moulin, farine, on partage nos expériences et nos pratiques ».

En effet, un programme de formation sur le sol et la culture de céréales panifiables a émergé de cette dynamique commune. Les échanges techniques entre agriculteurs se sont multipliés et ont impulsé des changements. « Y en a qui sont passés en bio, y en a qui, par exemple, ont acheté du matériel pour réduire le travail du sol. Ça fait évoluer les pratiques culturales. »

D'un point de vue environnemental, le cahier des charges élaboré par le groupe et l'utilisation de variétés rustiques de céréales a permis de diminuer l'utilisation des intrants. Pour aller plus loin, les agriculteurs ont choisi de remettre en culture des variétés anciennes de céréales panifiables. La sélection et la multiplication en cours permettront de définir des variétés bien adaptées au territoire et à la fabrication de farines.

Enfin, Eric voit dans ce projet un levier important pour faciliter la transmission de son exploitation. « S'il y a de la diversification, ça donne plus envie. Ça change de la monotonie de la monoculture. Et ça revalorise l'exploitation d'être impliqué dans une filière locale ! »

Le moulin à vent de la Borie a donc impulsé une dynamique d'échanges et de changement de pratiques chez les agriculteurs du Causse Méjean. Il est le reflet d'une identité territoriale forte. Un moteur d'innovation économique et sociale qui n'est pas prêt de s'arrêter.



Répartition des surfaces agricoles sur le Causse Méjean

## Qui sont les agriculteurs concernés ?

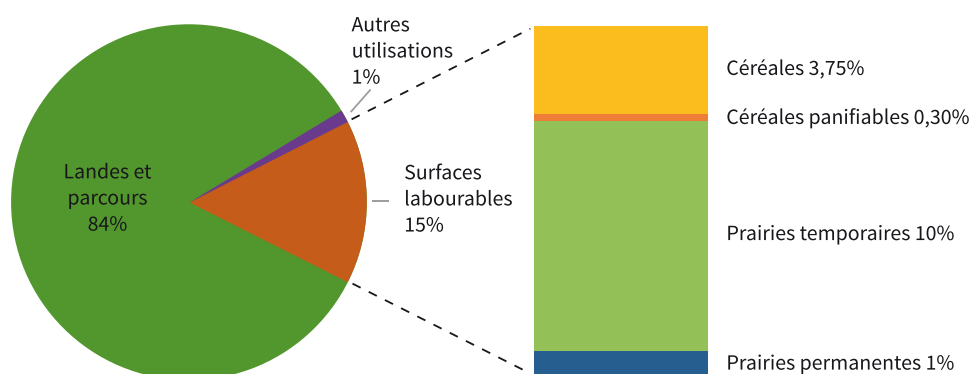
### Système de production

dominant : Elevage ovin (viande ou lait)

Nombre d'exploitations engagées pour 2018 : 16 (23 agriculteurs), dont 6 en AB. Soit un tiers des exploitations du territoire.

Surfaces semées : 40ha, soit 2% des surfaces cultivables du Causse.

Objectifs de production 2018 : 90T



## POUR ALLER PLUS LOIN :

Suivez Le moulin de la Borie sur Facebook !

Replacer l'alimentation au cœur des territoires. Publication Réseau CIVAM, juillet 2017. ■

Alice Mulle, FRCIVAM Occitanie





# Ensemble, cultivons nos semences paysannes

Dans le Massif Central, plusieurs dynamiques émergent et se développent autour de la production, la multiplication et la sélection de semences de variétés « anciennes », « population » ou « natives ». Quelles sont leurs spécificités et intérêts ? A quels besoins cela correspond ? Quelle organisation cela nécessite-t-il sur la ferme ? Un dossier pour vous apporter du grain à moudre.

## DES SEMENCES LOCALES POUR LE MASSIF CENTRAL

De quelles semences parle-t-on exactement dans ce dossier ? Il ne sera pas question des semences certifiées, ni mêmes des « semences de ferme » (voir encadré « Quelques repères de réglementation »). Les semences qui nous intéressent concernent des variétés qui n'ont pas ou peu bénéficié du travail de recherche des précédentes décennies et sont donc libres de droit (non protégées par un Certificat d'Obtention Végétale ou entrées dans le domaine public, donc exonérées de Contribution Volontaire Obligatoire, cf. encadré). On les qualifiera ici de « semences paysannes » – au sens large des « variétés reproductibles, issues de sélection paysanne, pouvant être librement cultivées, multipliées et sélectionnées par les agriculteurs » (source : Cultivons la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine). En Limousin, en Lozère, en Rhône-Alpes et Aveyron, des agriculteurs choisissent ces variétés anciennes, population ou natives, pour produire leurs propres semences paysannes qu'ils cultivent, multiplient et sélectionnent librement dans leurs champs.



### 📌 Quelques repères de réglementation.

Les « semences certifiées » sont des semences commerciales dont la variété est inscrite dans le Catalogue Officiel et protégée par un Certificat d'Obtention Végétale (COV).

Les « semences de ferme » sont des semences produites à la ferme issues de variétés protégées par un COV. L'agriculteur doit s'acquitter d'une Contribution Volontaire Obligatoire (CVO).

Les « semences libres de droit » concernent les variétés de maïs ou céréales non inscrites au catalogue officiel. C'est le cas de la plupart des variétés « population » (dont les individus ont des phénotypes proches mais une grande variabilité génétique, leur conférant une grande adaptabilité).

Aujourd'hui en France, il n'est pas interdit :

- de cultiver des variétés non inscrites au catalogue

- de commercialiser les produits (légumes, céréales) issus d'une variété non inscrite au catalogue

- de commercialiser des semences de variétés non inscrites en vue d'une exploitation non commerciale\*

Pour pouvoir échanger des semences de variétés population entre agriculteurs, il y a alors deux possibilités :

- « dans le cadre de travaux de recherche collaboratifs et d'expérimentation »

- « dans le cadre de l'entraide agricole » (pour en savoir plus : article L.325-1 du Code rural)

\* une exploitation est non commerciale lorsqu'elle va directement à l'utilisateur final, par exemple : jardiniers amateurs, espaces verts d'une collectivité... « Tout achat pour revente entraîne nécessairement une exploitation commerciale de la semence ». C'est le cas quand le paysan cultive directement les semences achetées pour en vendre la récolte.

Source : Réseau Semences Paysannes

### ↘ En Limousin,

les éleveurs ont été les premiers à se pencher sur les semences paysannes pour répondre aux besoins de leur élevage : grains de méteils ou de maïs pour la ration, paille pour la litière... Certaines sont locales : Blé Noir de Tatarie (sarrasin), Petit Blé (seigle ancien) ; d'autres, comme le maïs population, ont été introduites d'ailleurs. Les premières formations avec Florent Mercier (Agrobio Périgord) ont très vite débouché sur la constitution d'un groupe, animé par la **FRCIVAM en Limousin**, puis sur l'association Mille et Une Semences Limousines, qui centralise une partie des semences de blés anciens et potagères qui sont cultivées sur le territoire, et qui facilite les échanges.



### ↘ En Lozère,

dans le cadre de la restauration du moulin à vent de la Borie, les agriculteurs ont souhaité remettre en culture des variétés anciennes de céréales panifiables. Cela permet de renouer avec une tradition céréalière du Causse Méjean, conserver le patrimoine naturel comme le patrimoine bâti, développer des cultures adaptées à un territoire connaissant de fortes contraintes pédoclimatiques (sols maigres, altitude, manque d'eau ...). Les habitants, jardiniers amateurs, participent aussi à la dynamique en semant des variétés anciennes dans leurs jardins. Les objectifs sont divers : sensibiliser les habitants à la biodiversité cultivée, les impliquer dans le développement de la filière en participant à la multiplication des semences. La FRCIVAM Occitanie les accompagne en ce sens.

### ↘ En Aveyron,

depuis 2013, l'APABA (Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron) accompagne des groupes d'éleveurs vers la sécurisation de l'autonomie alimentaire des fermes. Des essais sont conduits dans le but de composer des mélanges prairiaux productifs et diversifiés, robustes aux aléas climatiques. Des mélanges complexes sont constitués à l'aide de variétés d'obtention récente soigneusement sélectionnées. Face au manque de rusticité de certaines plantes, des paysans s'interrogent sur l'intégration de semences fourragères issues de prairies naturelles dans les compositions. Ces dernières viendraient enrichir les mélanges pour les rendre plus robustes.

### ↘ Dans la Loire et le Rhône,

une cinquantaine d'éleveurs sont accompagnés par l'ADDEAR de la Loire depuis 2014 pour produire, multiplier, sélectionner des maïs dits « population », le plus souvent pour l'ensilage. La relative variabilité d'une population lui permet de s'adapter aux pratiques de cultures et aux contextes pédoclimatiques de chacun. La dynamique a commencé en Rhône-Alpes en 2007 et ne cesse d'interpeller de nouveaux éleveurs. S'assurer de parcelles de multiplication suffisantes est une priorité, mais le groupe chemine aussi du côté de l'expérimentation (essais, créations variétales...) et de la sélection, en lien avec la Recherche et l'Enseignement.







## QUELS INTÉRÊTS À PRODUIRE ET CULTIVER SES PROPRES SEMENCES PAYSANNES ?

Se lancer dans la culture et la production de semences paysannes est une aventure en 4D ! Les motivations des « anciens » ne sont pas toujours celles qu'ils avaient imaginées au début, car produire ses propres semences permet de

répondre à des enjeux pluriels sur la ferme.

L'**enjeu économique** est majeur : les semences sont coûteuses, particulièrement en agriculture biologique. Dans le cas du maïs, la semence commerciale conventionnelle s'achète autour de 5€ le kilo, 9€ en Agriculture Biologique. Le coût de l'autoproduction de semences a été évalué dans la Loire autour de 3,6€/kg, prenant en compte tous les frais directs et indirects, ainsi qu'une rémunération du temps de travail à 15€/heure ! Dans le cas des prairies, la collecte de semences natives semble aussi une voie économe, ces prairies bénéficiant d'une durée de vie supérieure.

L'usage de semences paysannes est aussi une réponse à des **enjeux environnementaux** urgents, comme la préservation des sols et de la ressource en eau. Par leur diversité et leur rusticité, ces variétés apparaissent intéressantes notamment dans des contextes pédoclimatiques difficiles, et face aux aléas climatiques. On s'intéresse aujourd'hui à leur capacité d'adaptation face à des conditions extrêmes, pour assurer une régularité des rendements d'une année sur l'autre. D'autre part, elles s'adaptent bien à des systèmes économes en intrants. Les blés anciens par exemple ont une meilleure résistance aux maladies et sont plutôt compétitifs face aux adventices grâce à leur paille haute et leurs feuilles. *« Mon champ semé du mélange de blé est toujours le plus beau au moment de la moisson » (un paysan du Limousin)*. Le maïs population fait aussi ses preuves : *« On sème un maïs qui ne coûte rien, on n'y met pas grand-chose... et c'est plus joli et ça rapporte mieux qu'un maïs qui coûte cher et où on met beaucoup d'engrais ! Du coup, ça commence à convaincre certaines personnes » (un paysan de la Loire)*.

Les paysans identifient donc un **enjeu technique** à trouver, voire améliorer par croisement ou sélection des variétés paysannes répondant à des conditions rudes et aléatoires (printemps humides, été et automne séchants...). Ces variétés

### ➤ Comment récolter la semence des prairies permanentes ?

Plusieurs méthodes de collecte de semences de prairies ont été identifiées à ce jour, nécessitant plus ou moins d'outils et de moyens humains pour être mises en œuvre.

#### a) Enherbement direct

La végétation de la parcelle donneuse est fauchée tôt avant la levée de la rosée puis est andainée et transférée vers une parcelle receveuse de surface équivalente préparée quelques jours en amont. L'épandage de l'herbe est réalisé à l'aide d'un épandeur à fumier, d'une pailleuse ou à la main dans un délai de 4h après la fauche pour éviter tout échauffement.

#### b) Moisson avec battage différé

La prairie donneuse est fauchée avant la levée de la rosée puis mise à sécher au sol une journée. Le foin est ensuite regroupé en andains pendant quelques jours. Ces derniers

sont repris et battus à l'aide d'une moissonneuse batteuse. Les graines collectées sont ensuite ventilées pendant quelques jours.

#### c) Moisson avec battage immédiat

L'herbe mure est moissonnée directement au champ à l'aide d'une batteuse correctement réglée. Les semences sont ensuite séchées au soleil ou ventilées.

#### d) Brosse à prairie

Les graines mures sont récoltées dans la végétation sur pied avec un outil à brosse puis séchées au soleil et/ou ventilées. Plusieurs passages sont possibles au cours de l'année.

#### e) Fleur de foin

Les graines de foin de l'année balayées dans les bâtiments de stockage des fourrages ou dans les recoins des râteliers peuvent être utilisées pour réensemencer les prairies.



doivent aussi répondre aux exigences de qualité pour son usage final (farines, transformation boulangère...). « *En Lozère, on ne peut pas se battre sur la quantité qu'on produit, mais sur la qualité oui. Avec les variétés anciennes, on peut se démarquer, apporter de la typicité à nos produits* » (un paysan du Causse Méjean). Les blés anciens aux qualités organoleptiques supérieures présentent aussi un intérêt sanitaire important : les chaînes de gluten plus courtes sont plus digestes. De quoi vouloir dépasser les difficultés de mécanisation de la panification ! Côté maïs population, les producteurs ligériens analysent leur grain et leur ensilage en vue de confirmer ce que semblent dire leurs vaches.

Enfin, les semences paysannes entraînent **une dynamique sociale riche** pour le paysan et son territoire. Par le réapprentissage des savoir-faire liés aux semences, l'agriculteur se réapproprie son métier, gagne en expertise et en autonomie décisionnelle. Mais « Faire soi-même » est souvent indissociable de « faire ensemble » : le collectif permet d'aller plus vite et plus loin dans la recherche des variétés adaptées et l'acquisition d'une autonomie semencière. « *C'est une démarche particulièrement intéressante sur le plan humain. La remise en culture de céréales anciennes doit se faire en réseau, on a besoin des informations et des expériences de chacun* » (un paysan du Causse Méjean). La conservation de la biodiversité intéresse aussi des jardiniers, associations, syndicats, qui se mobilisent également pour cultiver et conserver des variétés anciennes. Les semences deviennent un vrai enjeu de cohésion entre agriculteurs, habitants et consommateurs d'un territoire. Au-delà de l'échange entre pairs, les techniciens, chercheurs, apprenants, habitants sont invités au champ pour apporter leur graine à l'innovation paysanne.

### **PRODUIRE, MULTIPLIER, SÉLECTIONNER, ... UNE ORGANISATION LOGISTIQUE !**

Se procurer les semences, choisir l'itinéraire culturel le plus adapté, sélectionner les individus qui présentent les meilleures caractéristiques pour faire évoluer les variétés, récolter les semences, les stocker et les protéger... produire ses propres semences implique des étapes incontournables, mais chaque espèce a aussi ses spécificités.

En blé ou maïs population, les semences sont récoltées sur les parcelles dédiées à la multiplication (isolées, dans le cas des plantes allogames), puis stockées et triées avant d'être semées la campagne suivante. Pour faire évoluer une variété vers certains critères (précocité, résistance au sec, verse, ...), des étapes de sélection s'ajoutent alors : à différents stades de développement végétatif, le paysan peut éliminer les plantes éloignées de ses critères et/ou identifier celles qui lui plaisent davantage. Le cas des prairies est bien différent : plusieurs méthodes sont possibles pour récolter des semences natives (voir encadré Comment récolter la semence des prairies permanentes).

Selon la plante et les objectifs, la mise en place d'une organisation collective peut être nécessaire. D'une part, elle facilite la mutualisation de moyens de production (échange

de semences, parcelles de multiplication, matériel, main d'œuvre, lieux de stockage et conservation, etc.). D'autre part, le groupe permet l'échange des savoirs et savoir-faire, avec les nouveaux maïs aussi entre paysans-experts (partage d'expériences, expérimentation et prise de risque, mise en lien avec d'autres collectifs ou avec la Recherche). La formalisation d'un fonctionnement collectif peut aussi être un moyen de justifier du cadre légal de l'entraide agricole.

Aujourd'hui, les groupes du Massif Central sont face à deux difficultés majeures : le choix du matériel et les méthodes de conservation des semences. La question de la mécanisation se pose surtout pour la récolte et soulève différents enjeux. Selon la méthode de récolte des semences prariales, peut-on espérer les mêmes rendements et la même capacité germinative ? Pour le blé, la parcelle de multiplication est souvent trop grande pour une récolte manuelle, trop petite pour que le moissonneur accepte d'intervenir : quelle échelle pour quelle efficacité ? Le travail de sélection manuelle des épis de maïs population est-il vraiment préférable à une récolte plus grossière au cornpicker ?

Concernant le stockage, les difficultés pour conserver les semences anciennes sont les mêmes qu'avec des semences classiques (lutte contre rongeurs, insectes, moisissure...). Mais la question apparaît encore plus sensible lorsqu'on conserve des variétés rares ! « *Ces points demeurent délicats à maîtriser, et le risque de perte totale peut parfois conduire à la démotivation* » (un paysan du Limousin). Les réponses à ces problématiques pourront se trouver dans l'échange, à partir des observations et expériences de chacun.

Conclusion. La multiplication des semences remonte aux origines de l'agriculture. Elle est le fruit du travail de sélection de nombreuses générations qui ont su adapter les plantes à leurs besoins. Aujourd'hui encore, des paysans se réunissent et se réapproprient des ressources génétiques « anciennes », « populations » ou « natives ». Ils trouvent en elles des réponses aux nouveaux enjeux de l'agriculture (nutrition santé, robustesse face aux aléas climatiques, rusticité...). ■

Elodie Butin, Addear 42  
Maxime Vial, APABA,  
Alice Mulle, FRCIVAM Occitanie  
Laure Crova, FRCIVAM en Limousin



## Une banque de semences paysannes palestiniennes pour plus d'autonomie agronomique, économique et ... politique

Dans la ville d'Hébron, un bâtiment abrite 13 000 sortes de graines de 200 variétés de 37 espèces différentes de graminées, céréales, protéagineux, et légumes. Nous (Cf Encadré) sommes accueillis par des membres de l'UAWC\*, tandis que des agriculteurs passent y récupérer selon leurs besoins des semences à cultiver, mais aussi à reproduire et sélectionner.

Dans un pays où l'occupation et le manque d'accès aux ressources s'imposent aux paysans palestiniens, la recherche d'autonomie représente un enjeu majeur. C'est pourquoi l'UAWC travaille depuis 2003 à la reproduction et l'amélioration des semences locales et a créé en 2010 la 1ère banque de semences paysannes palestiniennes. L'objectif : préserver, développer et diffuser les semences paysannes pour un maximum de paysans en Cisjordanie et à Gaza.

Depuis des années, les semences locales ont été remplacées par des semences OGM sensées garantir de meilleurs rendements. Mais ces semences ont vite montré leurs limites pour les agriculteurs palestiniens : difficultés économiques, avec des prix instables et des semences hybrides à racheter chaque année, mais aussi agronomiques, ces semences nécessitant un fort recours aux intrants pour exprimer leur potentiel. Ainsi leur faible résistance à la sécheresse constitue un frein majeur dans une région aride où la ressource en eau est accaparée par les colonies. L'usage massif de pesticides a quant à lui développé de nouvelles résistances et l'apparition de maladies.

Le besoin de retrouver des semences adaptées aux conditions économiques et climatiques a donc poussé les paysans à se réapproprier collectivement les semences locales. De 2003 à 2007, le projet est lancé : 50 paysans impliqués dans la sélection sur 9 ha et 412 paysans testent la production de semence sur une superficie de 54,5 ha. En 2010, ce sont 30 ha destinés à la sélection et 115 ha en production chez 550 paysans. Aujourd'hui ils sont plus de 2000 agriculteurs bénéficiaires directs.

Chaque année l'Association France Palestine Solidarité 35 organise des « missions olive » en Palestine. La présence d'internationaux sur place permet de conforter la sécurité des paysans lors de cueillettes sur des zones à risque proche des colonies ou du mur. Il s'agit surtout de se rendre compte de la situation sur place et de témoigner au retour.



L'UAWC ne peut répondre à toute la demande d'approvisionnement en semences paysannes, mais encourage la reproduction sur les fermes et les échanges locaux. Provenant des différents comités locaux, les semences sont triées, testées, enregistrées et conservées à la banque de semences. Les données sont enregistrées et mobilisées dans des projets de recherche sur la sélection génétique en zones arides.

En plus de la distribution de semences, le réseau propose un accompagnement sur les pratiques, de la germination à la récolte. Ce projet est aussi l'occasion de sensibiliser des paysans, des consommateurs et des étudiants sur l'importance de ces semences, à travers des publications ou l'organisation de stages pour des volontaires qui deviendront des ambassadeurs locaux des semences paysannes.

Le développement de ces semences\*\* et son accompagnement sont essentiels car elles répondent aux enjeux auxquels est confrontée la paysannerie palestinienne. D'une part, elles permettent de pallier le manque d'accès aux ressources car elles sont reproductibles et adaptables à tous les milieux pédoclimatiques, et leur culture ne nécessite pas d'intrants chimiques ou d'irrigation. D'autre part, elles sont d'une qualité supérieure, reconnue des consommateurs locaux, mieux valorisable et par conséquent gage d'autonomie économique. Aussi, dans ce contexte d'occupation, elles contribuent également à une forme de résistance politique, car « cultiver c'est résister ». ■

Romain Dieulot, Réseau CIVAM

\*Union of Agricultural Work Committees, réseau de groupes d'agriculteurs palestiniens, membre de la Via Campesina. Cf. article dans la Lettre de l'Agriculture Durable n°83 du réseau CIVAM.

\*\*En Israël et donc dans les territoires occupés, en Cisjordanie et à Gaza, la réglementation sur les semences est totalement libérale. Il n'y a donc pas d'interdiction sur la reproduction et la diffusion des semences paysannes.



## Retour sur les rencontres SPEA 2017

Les 26 et 27 septembre se tenaient en Limousin les rencontres de la commission SPEA (Systèmes de Productions Economes et Autonomes) du Réseau CIVAM. Ce rendez-vous, qui a lieu tous les ans dans un territoire différent est l'occasion d'échanger entre agriculteurs et animateurs CIVAM des différentes régions.

Ces rencontres se sont déroulées sur deux fermes membres de l'ADAPA (Association pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome en Limousin). Cédric Deguillaume nous a emmenés sur les prairies naturelles, landes à callune, prairies sous fougères, pelouses et zones humides où il élève ses 250 brebis Limousines. Jacques et Annie Gauvreau nous ont présenté leurs pratiques de pâturage tournant et de finition à l'herbe pour leur troupeau de 125 vaches limousines.

Les échanges du 2<sup>ème</sup> jour portaient sur le rôle de l'agriculture sur la nature et l'environnement et sa prise en compte par les politiques publiques. C'est une question d'actualité en raison du développement des Paiements pour Service Environnementaux (PSE) par les pouvoirs publics mais aussi certains opérateurs privés.



Les prochaines rencontres SPEA auront lieu à l'automne 2018 en région méditerranéenne, l'occasion d'aller découvrir de nouveaux systèmes de productions économes et autonomes ! ■

*Lore Blondel, Réseau CIVAM*

## Quand la Bretagne accueille les CIVAM !

Production industrielle et production « de qualité », « à taille humaine », peuvent-elles cohabiter ? Cette question a été le fil rouge des rencontres nationales CIVAM qui ont eu lieu les 14, 15 et 16 novembre 2017 dans le Finistère. Tous les 2 ans, ces rencontres rassemblent les membres des CIVAM de la France entière et leurs partenaires dans un objectif d'interconnaissance, de réflexion et de convivialité.

Adhérents et salariés du réseau ont échangé sur les actions et l'organisation du réseau CIVAM. Afin de mieux connaître le territoire d'accueil et d'illustrer la problématique des rencontres, des visites, ouvertes aux partenaires extérieurs, ont été organisées (visite de ferme, du port de Brest et balade en bateau commentée dans la rade). Elles ont été suivies d'un débat autour de la question de la cohabitation des modèles. Près de 200 participants ont ainsi alimenté la réflexion sur les interactions entre les différents modèles de production agricole, les enjeux et questions que pose leur coexistence.

*Lore Blondel, Réseau CIVAM*

## Rencontres nationales des magasins de producteurs : un séminaire final pour clôturer une collaboration fructueuse.

Pendant 3 ans, Réseau CIVAM et l'AFIPaR ont piloté le projet MAGPRO - Clés de réussite et impacts territoriaux des magasins de producteurs. Il a réuni 18 partenaires du développement agricole et rural, de la recherche et de l'enseignement choisissant d'explorer ce mode de commercialisation en plein essor. L'objectif a été de produire des repères techniques, économiques, stratégiques, financiers et organisationnels permettant de favoriser le développement des magasins de producteurs, en cohérence avec leur réalité territoriale.

Ces partenaires se sont donné rendez-vous le 16 janvier 2018 à Poitiers pour le séminaire final du projet afin de présenter les résultats et productions qui en sont issus. 105 personnes

étaient présentes, dont une quarantaine de magasins de producteurs, des collectivités, des chercheurs et des organismes de développement agricole.

Les productions du projet MAGPRO (vidéos, guides, supports de formation, fiches expériences...) sont disponibles sur le site <https://www.magasinproducteurs.org/> ■

*Laurie Barant, Réseau CIVAM*



# A venir !



## Festisane – fête des plantes aromatiques et médicinales

**Samedi 14 avril 2018, à Sail-sous-Couzan (42)**

A l'initiative des producteurs et animateurs de l'Herbier des 3 Monts et G'reine des prés (Monts du Lyonnais, du Forez et du Pilat), une 1ère édition créative et festive : marché de producteurs, forum d'associations, expositions, balades botaniques, ateliers et conférences, concerts... Plus d'infos sur la page facebook « Festisane ».



## Le printemps d'InPACT - L'Agriculture Citoyenne fait sa Prise de Terre

**Du 18 au 20 mai 2018, Ferme de la Basse-Cour, Arnouville - 28310 Gommerville**

Un large rassemblement à la ferme, pendant 3 jours, de structures collectives et de citoyen-ne-s, pour affirmer la nécessité d'une réorientation radicale de notre modèle alimentaire et agricole. Car les conséquences cumulées du complexe agro-industriel sont, à l'échelle de l'humanité, donc ici et là-bas, colossales.

Au programme : Assemblées Générales // Visites de fermes // Conférences et débats // Ateliers de palabres // Banquets // Spectacles et concerts // Expositions // Festival Prise de Terre (art à la ferme)



## Publications du réseau et des amis

Des nouvelles ressources à retrouver sur le site internet [www.agriculture-moyenne-montagne.org](http://www.agriculture-moyenne-montagne.org) :



• Fiches « Les prairies humides et les tourbières : la Molinie, une ressource d'été, d'automne et d'arrière-saison », réalisée par le CIVAM Empreinte

• Dossier « engraisser des bovins au pâturage : et si la viande poussait dans nos prés », réalisé par le CIVAM ADAPA en Limousin

• Et de nombreux portraits de fermes, des systèmes économes et autonomes en Massif Central !

## « Les systèmes de production économes et autonomes pour répondre aux enjeux agricoles d'aujourd'hui » (collection Théma).



Comment les Systèmes de Production Économes et Autonomes répondent-ils aux défis agricoles du moment ? Cette publication coécrite par AgroParisTech et Réseau CIVAM, publiée par le Commissariat Général au Développement Durable du Ministère de l'Écologie présente une synthèse de diagnostics agraires réalisés dans le Réseau CIVAM. Elle présente les performances économique et environnementales de certains systèmes économes et autonomes et permet de comprendre leurs conditions d'émergence grâce à des démarches collectives.



Retrouvez toutes les formations sur : [www.agriculture-moyenne-montagne.org/formations](http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/formations)

## Ours

Rédactrice en chef : Lore Blondel

Rédacteurs : Bernard Gaubert, Corinne Mellet, Delphine Girard, Alice Mulle, Elodie Butin, Laure Crova, Maxime Vial, Romain Dieulot, Laurie Barant

Autres membres du comité de rédaction : Cédric Deguillaume, Magali Gascoin, Caroline Dos Santos

Mise en page / maquette : Terre Nourricière

## Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Réseau CIVAM - coordination du projet : 01 44 88 98 58 - [lore.blondel@civam.org](mailto:lore.blondel@civam.org)

FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 - [mellet.civam@wanadoo.fr](mailto:mellet.civam@wanadoo.fr)

FRCIVAM Occitanie : 04 11 73 18 01 - [meunerie.frcivamlr@gmail.com](mailto:meunerie.frcivamlr@gmail.com)

FRCIVAM Limousin : 05 55 26 07 99 - [denis.alamome@civam.org](mailto:denis.alamome@civam.org)

CIVAM Empreinte : 06 44 03 62 33 - [empreinte.civam@gmail.com](mailto:empreinte.civam@gmail.com)

APABA : 05 65 68 11 52 - [elevage@aveyron-bio.fr](mailto:elevage@aveyron-bio.fr)

Cant'ADEAR : 09 61 27 39 06 - [cantadear@orange.fr](mailto:cantadear@orange.fr)

SOLAGRO : 05 67 69 69 69 - [solagro@solagro.asso.fr](mailto:solagro@solagro.asso.fr)

FD CIVAM 07 : 04 75 36 77 64 - [contact@civamardeche.org](mailto:contact@civamardeche.org)

ADDEAR 42 : 04 77 26 45 51 - [elodie.addear.42@orange.fr](mailto:elodie.addear.42@orange.fr)



Avec la contribution financière du conseil d'administration agricole et rural



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES



MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION DES TERRITOIRES

